

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 1er AU 8 DÉCEMBRE



Pour la défense des SAENES en administration centrale. Pour un rattrapage significatif de vos rémunérations. Pour de vrais débouchés de carrière.

Le **SNPMEN-FO** est la 1ère organisation syndicale représentative des **SAENES** à la **CAP**. Notre syndicat s'est engagé durant les 4 dernières années à défendre pied à pied la carrière des **SAENES** ainsi que tout collègue confronté à des problèmes de niveau de primes, de poste de travail, de surcharge de travail, de titularisation, de compte rendu d'entretien professionnel, de maltraitance de la part de la hiérarchie.

3,5 % D'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE POUR UNE INFLATION DE 6 % ET 23 % DE PERTES DE POUVOIR D'ACHAT EN 20 ANS!

Augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 23 %.

Augmentation de la prime annuelle couvrant au moins l'inflation.

Augmentation automatique pour tous des primes annuelles.

Prise en compte pour les primes de l'ancienneté acquise en services extérieurs et Jeunesse et Sports.

UN 1^{ER} ÉCHELON DE CLASSE NORMALE À 2,84 % AU-DESSUS DU SMIC – 6 POSSIBILITÉS SEULEMENT DE PROMOTIONS EN ATTACHÉS – 14 POSSIBILITÉS SEULEMENT D'ACCÈS EN CLASSE EX.

Revalorisation de la grille. Pas de rémunération inférieure à 140 % du SMIC.

Nette augmentation des promotions en attachés. Hausse des ratios promus/ promouvables. Retour à un examen professionnel d'accès direct classe normale - classe exceptionnelle. Accès automatique au grade supérieur après avoir atteint le sommet de son grade. Rétablissement du contrôle des CAP pour les promotions.

SURCHARGES DE TRAVAIL, MENACES SUR LES EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Arrêt immédiat des suppressions de postes et recrutement de tous les SAENES nécessaires. Non aux surcharges
de travail. Non
aux doubles
postes assistante
de directiongestionnaire.

Abandon de tous les projets de resserrement des personnels. Abandon de tous projets de transferts ou d'abandons de l'administration centrale.

Maintien de tous les emplois de gestionnaires à l'administration centrale.

Pour FO toutes ces revendications doivent être défendues jusqu'au bout. VOTEZ FORCE OUVRIÈRE

Non à tout report de l'âge de la retraite et toute augmentation du nombre de trimestres. Maintien intégral du Code des pensions et intégration des primes au traitement.

Pour vous représenter :

► Sabrina RAHMANI
► Georgette NILOR

DGRH DGRH ► Véronique CLERC

► Emmanuel PICARD

DGRH DGRH